

Sujet : [INTERNET] Enquête publique capacités de stockage de la société Ectra

De : >

Date : 27/03/2023 à 12:15

Pour : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr

Monsieur Jean-Marc Vosgien ,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'augmentation des capacités de stockage de l'entrepôt produits chimiques de la société Ectra située sur la commune de Crolles, je vous fais parvenir mes remarques suivantes :

- Une augmentation significative de camions transportant des produits inflammables et très toxiques vont circuler vers la société Ectra et aussi quitter l'entreprise vers leurs clients de la cuvette Grenobloise. Le dossier n'aborde pas les mesures concernant la sécurité de circulation de ces camions dans une zone hautement urbanisée . Un accident ou un acte de terrorisme ne peuvent malheureusement pas être écartés (cf sabotage du pont de Brignoud).
- Le dossier ne fait mention d'aucune mesure sur la sécurité des installations concernant un acte de terrorisme comme si le risque n'existait pas.
- Le dossier n'informe pas sur le stockage de nouveaux produits hautement toxiques comme mentionné lors de la réunion d'enquête publique du 11/03/23, mais parle uniquement d'une augmentation de la capacité de stockage. Aucune information sur les quantités et la nature de produits stockés est donnée.

Par conséquent , considérant que cette extension des capacités de stockage fait courir un risque à la population non évalué , je suis défavorable au projet présenté dans cette enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes plus respectueuses salutations.